



CAPD du 16 octobre 2014

Déclaration du SE-Unsa 34

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs,

Je n'interviendrai pas sur le dossier de la formation continue des enseignants, c'est le cœur de notre ordre du jour et le SE-Unsa 34 fera part de son analyse tout à l'heure.

Le premier point a trait aux suites des intempéries de septembre et d'octobre. Comme il l'avait demandé, le SE-Unsa accueille favorablement votre proposition d'organiser d'un « retour sur expérience ». Il faut que tous les enseignements soient tirés pour améliorer les procédures départementales. Collecter les numéros de portables des directrices et directeurs est une fausse bonne idée, et le SE-Unsa 34 s'est déjà exprimé sur ce point en posant des questions qui attendent des réponses appropriées. Le SE-Unsa propose que ce « retour sur expérience » puisse aussi s'effectuer localement, ce qui permettrait de vérifier la validité des PPMS. Dans ces situations, les personnels des écoles, et particulièrement les directrices et directeurs, sont très exposés. En l'absence de consignes claires et précises, en l'absence de cadres d'organisation, ils peuvent être amenés à prendre des risques qui pourraient leur coûter cher si un drame survenait. Fort heureusement, seuls des dégâts matériels sont à déplorer. Dans ces circonstances, tous les personnels ont une nouvelle fois montré leur sens du service public, comme vous avez su le leur exprimer, ce dont le SE-Unsa vous remercie.

Le second concerne la consultation des enseignants sur les programmes et le projet de socle commun du 7 octobre. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions sur le fond. Mais le choix d'un mardi après-midi a donné une bien piètre image de l'Education Nationale. Rien n'a pu faire changer cette mauvaise décision et le SE-Unsa le regrette fortement. Ce constat pose à nouveau la question des niveaux de décisions, Rectorat ou DSDEN, et surtout de l'absence de dialogue social préalable à ces décisions. Une concertation, même rapide, aurait certainement permis d'éviter la désorganisation du service public.

Le SE-Unsa s'inquiète, et il l'a fait remonter au ministère, de la grande difficulté de concertation avec le Rectorat de Montpellier. Ce qui est en train de se passer, ou plutôt de ne pas se passer, sur la nouvelle carte académique de l'Education Prioritaire, en est un autre exemple. Merci, Mme l'Inspectrice d'Académie de vous en faire l'interprète auprès de Mme Le Recteur.

J'en terminerai rapidement en expliquant la grande quantité de questions diverses pour cette CAPD. Durant ce mois et demi passé, il a été très difficile de joindre les services, d'obtenir des réponses aux messages, de connaître les calendriers, bref d'obtenir les informations nous permettant de jouer notre rôle de représentants du personnel. C'est regrettable et cela demande des solutions. Cette remarque ne vise bien entendu pas les personnels qui font ce qu'ils peuvent. C'est bien une question de structure. Les services de l'Hérault sont, de notre point de vue, fortement sous-dimensionnés au regard des besoins et il serait temps d'y remédier. Au sein de l'Unsa Education, au contact des syndicats des personnels non enseignants, le SE-Unsa s'attachera à faire valoir cette demande. Il en va du bon fonctionnement de l'Education Nationale dans l'Hérault.

Je vous remercie pour votre écoute.

Jean-luc Vaisse

Secrétaire départemental SE-Unsa 34